



**CNIMSS**  
L'engagement au service  
des militaires

## Vous résidez à l'étranger

Selon votre situation, les démarches sont différentes :

- > [Si vous résidez dans un pays étranger hors Maghreb](#)
- > [Si vous résidez dans un pays d'Afrique du Nord](#)
- > [Si vos soins sont effectués en France](#)
- > Pour obtenir un [carnet de soins médicaux](#) (résident à l'étranger).